



universitat
internacional
de la pau

La Société civile africaine

Nouhoum Keita

Depuis son intégration forcée dans la mondialisation néolibérale, l'Afrique traverse une crise structurelle grave. Cette intégration forcée ne lui a pas permis de prendre en main son destin. Malgré l'emprise idéologique et la grande capacité d'action du néolibéralisme, les peuples d'Afrique résistent et construisent des alternatives.

Une critique du modèle néolibéral

Le néolibéralisme veut imposer une vision selon laquelle la libéralisation des énergies individuelles grâce à l'économie de marché, pourrait favoriser l'essor économique du continent africain. Il convient cependant de souligner que la gestion de la dette a été le levier essentiel pour obliger les dirigeants à accepter les politiques de mondialisation économique néolibérales, imposées par le G7, sous les formules de "Consensus de Washington" ou de "Programme d'ajustement structurel". La mondialisation a été un obstacle à la construction d'États modernes.

Entre 1980 et 1996 le montant de la dette extérieure a triplé passant de 84,3 milliards de dollars à 235 milliards de dollars. Et chaque année, pour le service de la dette, l'Afrique subsaharienne transfère l'équivalent de quatre fois ses budgets sociaux. Malgré ses transferts colossaux, les arriérés de paiements ne cessent d'accroître cette dette. L'Afrique semble prise dans un cycle infernal d'endettement. Il y'a un faisceau de contraintes et des mécanismes mis en œuvre pour perpétuer cette situation devenue insupportable pour les peuples. L'effondrement de nos États sous le poids de la mondialisation libérale, a permis une intrusion massive des capitaux, mais il

a surtout renforcé la logique de pillage caractéristique des relations entre l'économie mondiale et l'Afrique depuis le 16^{ème} siècle. L'irruption des conflits armés a permis aux seigneurs de guerre de contrôler les ressources minières et diamantifères des zones sous leur contrôle et de se livrer à une exploitation effrénée en complicité avec les marchands d'armes et de drogue, les banques offshore et les transnationales pour promouvoir les intérêts stratégiques étrangers.

L'absence de démocratie et la répression féroce qui s'abattaient sur les pays n'ont pourtant pas empêché les contestations.

Vers la fin des années 1990, la lutte contre le pillage et l'exploitation néocoloniale, la corruption des élites au pouvoir, les partis uniques, pour l'instauration du multipartisme, de la démocratie et pour un contrôle démocratique des affaires du pays, met en ordre de bataille plusieurs forces politiques, les syndicats, les mouvements estudiantins, les organisations féminines.

La Société civile et les mouvements sociaux

L'idée de société civile en Afrique renvoie aux associations à but non politique et non idéologique. Les associations religieuses restent exclues puisqu'elles poursuivent des objectifs idéologiques. Mais cette conception paraît étriquée car elle exclut toutes les formes d'expression ou d'organisation à travers lesquelles les classes populaires luttent pour la transformation des rapports sociaux. Elle réduit la société civile à un ensemble d'associations qui ne sont pas nées pour transformer le monde, mais à s'ajuster aux exigences de reproduction du système dominant.

Dans ce contexte, les Principaux acteurs de la société civile sont les organisations non gouvernementales(ONG). On peut les classer sur la base de leur domaine d'activités.

Le premier groupe prend en charge les activités relevant de l'Etat dans une démocratie à tendance sociale, comme par exemple l'éducation, la santé, les services sociaux. Ces associations conçoivent leur programme d'action en terme de lutte contre la pauvreté. Le second groupe inclut les organisations liées au projet spécifique de développement. Il représente 15% des associations enregistrées dans les pays ACP. Quant au troisième groupe, il regroupe les organisations engagées dans la défense des droits de l'être humain en général, des droits des travailleurs, des droits et revendications féminines. Les activités de ces catégories d'ONG visent principalement l'analyse du système libéral et ses impasses pour le tiers-monde. Les deux premiers groupes reçoivent environ 85% du budget des ONG tandis que le troisième groupe réussit à peine à décrocher le reste. La dépendance d'un grand nombre de ces organisations vis-à-vis de l'extérieur conditionne largement leur engagement. Cette dépendance se traduit non seulement en terme économique (dépendance financière), mais aussi au travers de l'alignement idéologique.

Au Mali par exemple, certaines ONG ou associations de lutte contre l'excision ou les violences faites aux femmes, nonobstant la pertinence de leurs revendications, sont en panne de légitimité ou de reconnaissance en raison de leur alignement sur des thèses qui sont contraires à notre culture. A l'occasion de sommets, elle défendent (sans conviction) les positions des bailleurs de fond.

La dépolitisation des ONG est, en Afrique, un souci permanent des gouvernements locaux et des États donateurs. Les uns et les autres se méfient de l'activité des ONG dont l'objectif affiché est de mettre en évidence les impasses du système néolibéral. Une des stratégies utilisées est " l'arme alimentaire", c'est à dire les priver de subsides pour réduire leur capacité d'action ou créer des ONG parallèles pour légitimer les politiques mises en

œuvre par les États sous la poussée des institutions financières internationales (FMI- BM) ou les partenaires multilatéraux.

Actuellement, la distinction entre les ONG à vocation politique et non politique provoque de nombreuses polémiques qui tirent leur raison dans le fait qu'après l'avènement du multipartisme et de la démocratie dans beaucoup de pays africains, les régimes parvenus au pouvoir par le jeu démocratique nourrissent l'obsession de contrôler ces ONG.

Analyse historique du mouvement social africain

Le syndicalisme a vu le jour en Afrique dans les années 1930 et 1940 grâce à un appui des syndicats occidentaux. Ce soutien s'est renforcé durant de nombreuses années (de l'après -guerre à la veille des indépendances).

Le mouvement syndical africain a suscité non seulement une forte adhésion de paysans et d'intellectuels africains, mais aussi a donné un coup d'accélérateur aux tentatives d'affranchissement de la tutelle étrangère (luttés pour l'Indépendance et la recherche de l'unité africaine). Après les indépendances, le mouvement syndical a subi une profonde transformation suite aux nouvelles préoccupations politiques. Les indépendances acquises en pleine période d'antagonisme Est-Ouest, la totalité des pays indépendants est gagnée par l'idée de constitution de l'unité nationale sans laquelle aucun développement n'est possible. Le mouvement syndical fut caporalisé et est devenu une roue de secours pour les pouvoirs politiques (dont la plupart des dirigeants furent de grands syndicalistes). Pendant cette période, le syndicalisme, en tant que mouvement d'opposition et de contrôle de pouvoir, a été un instrument d'encadrement des masses, de caution à la répression qui s'abattait sur les syndicats combattifs (comme les enseignants et les étudiants qui manifestaient quelques velléités de résistance). Dans plusieurs pays, des dirigeants syndicaux briguaient des mandats électifs au sein du parti

unique. Le vent de démocratisation qui a soufflé sur le continent dans les années 1990 a donné un nouvel élan au mouvement syndical. Dans la foulée des critiques et des revendications formulées à l'occasion de la tenue des conférences nationales souveraines ou des révisions constitutionnelles, qui ont eu lieu dans la plupart des pays africains, la voix des syndicats s'est aussi fait entendre pour réclamer, du point de vue politique, l'instauration du multipartisme et l'exigence de l'alternance politique au travers d'élections libres et transparentes. Du point de vue socio-économique, l'accent a été mis sur le rejet du programme d'ajustement structurel, la réhabilitation de la condition générale des travailleurs, notamment par l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance des droits fondamentaux, bafoués pendant de nombreuses années.

Le mouvement syndical se caractérisait par sa diversité. On pouvait noter la FEANF(fédération des étudiants africains), l'Association des étudiants du rassemblement démocratique africain(AERDA)et le groupement africain de recherches économiques et politiques (GAREP). Il faut aussi noter les organisations féminines qui se sont illustrées dans les luttes politiques et syndicales pour l'indépendance.

La Société civile malienne évolution historique

Comme la plupart des pays africains, la société civile malienne a connu son éclosion et son épanouissement après le renversement de la dictature néocoloniale du Général Moussa Traoré en mars 1991.

Les conditions avant la révolution de mars 1991 :

Après l'échec de la tentative menée par le régime progressiste de l'USRDA (le parti de l'indépendance) pour construire une économie nationale forte, prospère et indépendante, le Mali, suite au coup d'Etat militaire du 19



universitat
internacional
de la pau

novembre 1968, avec la bénédiction de la France, bascula complètement dans le giron impérialiste. Ainsi s'installa un Comité Militaire de Libération Nationale (**CMLN**) qui soumettra le pays dix années durant à l'oppression politique et à la terreur par la répression de toute forme de contestation.

Cette situation permit l'émergence d'une bourgeoisie militaire et bureaucratique (hauts cadres dirigeants des sociétés et entreprises d'Etat et de l'administration) qui organisa un pillage systématique des ressources publiques et une destruction délibérée des petites industries de transformation en alliance avec les puissances capitalistes occidentales, lesquelles finiront par faire systématiquement main basse sur notre économie nationale.

Après s'être imposé par la force brutale, le nouveau régime chercha l'audience et la crédibilité internationale, la légitimité et surtout l'adhésion populaire par L'organisation d'une mascarade de retour à une vie constitutionnelle normale. Une constitution sur mesure et un parti en furent les fruits.

L'UDPM (l'Union Démocratique du Peuple Malien) fut le parti de la bourgeoisie militaire, bureaucratique, affairiste et des forces mystico religieuses du Mali. Ce régime de l'UDPM qui dura 13 longues années aggrava considérablement la misère de notre peuple.

Ainsi 72% de la population a vu son niveau de consommation annuelle tomber en dessous de 1370 FF alors que le seuil de pauvreté estimé par la Banque mondiale était de 1500 FF par an; 36% des maliens ont rejoint la catégorie de très pauvres avec un revenu annuel inférieur 770FF (la Banque mondiale fixe le taux d'extrême pauvreté à 1100FF par an); 90% de ces pauvres vivent en milieu rural. Cette situation touche 82% de la population active du Mali constituée d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs ainsi contraints au sous-emploi . L'exode rural augmenta progressivement entraînant une forte pression sur le marché de l'emploi en zone urbaine et



universitat
internacional
de la pau

semi urbaine. Dans le secteur moderne le taux de chômage s'aggrave dangereusement avec 93% des demandes d'emploi non satisfaites.

Dans le secteur de l'éducation la population scolarisable avait augmenté de 22% entre 1981 et 1990, tandis que la population scolarisée n'avait progressé que de 16,7%. La déperdition scolaire causée essentiellement par la pauvreté, le manque d'infrastructure et la difficulté d'accès à celles existantes accusa une hausse vertigineuse : 71,3% dans le premier cycle fondamental en 1986-87 et 81% dans le second-cycle en 1990-91. Au terme de la période historique correspondant au régime de l'UDPM le taux d'abandon scolaire est massif: Pour l'année 1990-91 il est de 70,4% au premier cycle et de 64,2% au second-cycle fondamental.

La situation sanitaire est demeurée préoccupante. En effet, malgré une progression notable sur quelques indicateurs de base (mortalité infantile, taux brut de mortalité, espérance de vie à la naissance..), on compte un médecin pour 25.000 habitants, soit un taux de couverture nettement en dessous de la moyenne des pays à faible revenus. Dans l'ensemble, les niveaux des indicateurs sanitaires restent faibles comparés à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne.

Sur la période, le Mali est demeuré loin des normes internationales en matière d'éducation et de santé. La situation du pays interdisait tout espoir d'amorcer, dans ces conditions, un processus de développement. Les politiques obscurantistes et destructives de l'économie nationale, encouragées, soutenues et entretenues par les milieux financiers internationaux, créèrent une crise financière obligeant le recours aux institutions financières internationales (BM et FMI) qui imposèrent leur diktat. L'ère des projets et prêts d'ajustement structurel sonna. Avec quatre types de projets et leur coordination stratégique, la Banque Mondiale contrôle tous les aspects de l'investissement, du développement institutionnel et aussi de la politique gouvernementale de notre pays. Ces prêts concernent : les prêts projet, les

prêts d'ajustement structurel, les prêts bilatéraux et multilatéraux. Les prêts projet et les prêts d'ajustement structurel sont les plus bruyants, les plus connus, les plus décriés dans notre pays. Ils sont présentés pour atténuer la crise de la dette, convertir les ressources économiques nationales en productions exportables et favoriser l'implantation des transnationales dans notre économie nationale.

Ces prêts ont abouti à :

- la privatisation des Sociétés et Entreprises d'Etat avec une réduction sévère de l'emploi dans les services publics, dans la bureaucratie administrative
- la promotion des exportations des matières premières et des importations pour accumuler des devises.
- la réduction importante des subventions destinées à l'agriculture vivrière.
- une politique monétaire restrictive et de taux d'intérêt visant à réduire l'inflation
- une réduction des salaires, surtout les plus bas...

A cette exploitation économique de notre pays par les institutions financières internationales et leurs hommes de main au pouvoir s'ajouta durant de longues années une oppression et une répression politique généralisées. Cette oppression politique se manifesta à des degrés différents sur toute l'étendue du territoire (commandement, Forces de sécurité, secteur publique en général) .Elle fut barbare et se caractérisa par l'interdiction des libertés d'expression, de réunion et d'association.

Le pouvoir en place utilisera les arrestations, les déportations et assassinats comme méthode de gestion politique. Mais elles n'arriveront pas à bout de la résistance multiforme des citoyens: Les agitations politique, syndicale, et la rébellion armée au Nord du pays, les réactions des masses paysannes et ouvrières favorisèrent la création de formes et outils d'expression des luttes populaires.

Ces formes et outils d'expression furent consacrés par la naissance de journaux privés, la mise sur pied des associations à caractère politique, d'autres à caractère corporatiste ou syndical et qui rompèrent avec le syndicalisme de participation responsable.

Des syndicats longtemps dominés par une élite vouée corps et âme au pouvoir furent secoués par des contradictions internes ouvrant la voie à une nouvelle approche du syndicalisme au service des travailleurs.

Cette situation nouvelle permit un essor prodigieux de toutes les luttes politiques et syndicales.

Incapable de satisfaire les revendications corporatistes des étudiants et voulant imposer une démocratie multipartite sur mesure, l'UDPM eut recours à son arme classique: La répression sauvage et barbare. La réaction du peuple fut violente et inattendue. La grande révolution qui montait au Mali n'était pas unique. En effet partout en Afrique, les dictatures néocoloniales faisaient face à des résistances plus ou moins ouvertes des masses. En Afrique Occidentale, le régime de Mathieu Kérékou grâce à une conférence nationale souveraine fut contraint à l'ouverture démocratique. Cet exemple fut contagieux au Congo-Brazzaville, au Gabon, en Côte-d'Ivoire, en Centrafrique au Niger ...

Cette situation insurrectionnelle ne permettait plus aux régimes dictatoriaux de maintenir leur pouvoir. Ces régimes étaient pour la plupart des alliés objectifs de la France. C'est ainsi que François Mitterand mesurant les dangers d'une gronde révolutionnaire capable de remettre en cause les intérêts de la France tint un discours à la Baule. Ce discours sema une véritable panique dans le cas des dictateurs africains.

Au Mali le régime de l'UDPM se réfugia derrière la " prétendue démocratie africaine" pour réfuter la demande de multipartisme. Il eut alors un "sursaut"



universitat
internacional
de la pau

de "nationalisme" en tentant de rejeter le soit disant " paternalisme" français qu'il avait jusque là cautionné parcequ'il y trouvait son compte. En réalité l'objectif du discours de la Baule était de circonscrire les revendications populaires dans un cadre réformiste qui ne remet pas fondamentalement en cause les intérêts des puissances dominantes (France surtout) et les forces qui lui sont alliées.

Les Forces démocratiques n'ont pas reculé devant la répression et leurs revendications se faisaient percutantes dessinant les contours de la révolution de Mars 1991.

La chute de la dictature (au prix de 316 morts et des centaines de blessés) permit de mettre en place " Un Comité de Transition pour le Salut du Peuple"(CTSP) composé de représentants de l'armée et des différentes associations et organisations démocratiques ayant participé à ce renversement fut mis en place. Sous son égide, un gouvernement provisoire fut constitué, qui s'attela à l'élaboration d'une nouvelle constitution, d'une charte des partis et d'un code électoral démocratiques et organisa une conférence nationale regroupant des délégués de toutes les forces vives du pays. Après adoption de ces textes démocratiques fondamentaux par cette instance souveraine de la nation, l'organe de transition procéda à l'organisation des premières élections libres(municipales, législatives et présidentielles). Ainsi donc, au bout d'un processus de 14 mois de bouillonnement et de transformations, un cadre institutionnel et politique, favorable au multipartisme politique, à l'élargissement des espaces de liberté, à l'éclosion des initiatives économiques et sociales, au développement de la société civile a été créé.

Typologie des Organisations de la Société Civile au Mali



universitat
internacional
de la pau

Le Centre d'Etudes et de Recherches pour le Renforcement des Capacités en Afrique(basé à Bamako) dans son rapport de l'étude sur la société civile au Mali de Juillet 2002 a souligné son extrême foisonnement (plus de 13.000) sur l'étendue du territoire (des Chiffres du Ministère de l'Administration Territoriale). Le concept de société civile au Mali a été explicité lors de l'atelier national de validation de la synthèse des rencontres de la société civile les 9 et 10 octobre 2001 à Bamako. La définition suivante a été adoptée: " La société civile est l'ensemble des institutions(Associations, Organisations, Alliances, Syndicats, etc..) à but non lucratif, librement constituées, indépendantes du politique et de l'administration publique et dont le but n'est pas la conquête ou l'exercice du pouvoir public".

Les institutions qui composent la société civile participent à la définition et à la mise en œuvre de ces politiques. Afin de réussir dans leur mission, les institutions doivent respecter les règles de gouvernance démocratique concernant leur fonctionnement interne, défendre les intérêts de ses membres et contribuer au développement social, économique et culturel durable de la société.

A partir de cette définition, le Centre d'Etudes et de Recherche pour le Renforcement des Capacités en Afrique, a tenté d'établir une typologie des Organisations de la Société Civile du Mali.

La première typologie est celle qui les classe en ONG (disposant d'un récépissé et ayant signé un accord cadre de collaboration avec le gouvernement), les Associations (reconnues légalement donc possédant un récépissé, ou non reconnues légalement , c'est à dire non déclarées auprès de l'autorité compétente) les unions, groupements, les fédérations, les unions formelles ou informelles d'Associations ou d'ONG, les syndicats, les coopératives.



universitat
internacional
de la pau

Pourquoi les maliens créent tant d'organisations? Quelles sont leurs motivations? La réponse se trouve dans le rejet de plus en plus grandissant d'une situation " de plus d'Etat" au profit d'une situation de "moins d'Etat" car l'omnipotence de l'Etat a crée d'énormes problèmes entre autre: l'expansion de la pauvreté, la concentration du pouvoir entre les mains d'une minorité, la mauvaise gestion du développement, l'absence d'une distribution équitable du revenu national, la détérioration des conditions de vie et l'hypothèque sur un développement durable de la société.

Face à ces graves insuffisances de la gestion du pays, les citoyens par nécessité de survie, se sont engagés dans la création et l'animation d'organisations de diverses nature en vue de prendre en main leur destin et assurer le contrôle de leur vie.

L'avènement de la démocratie en Mars 1991 a favorisé cette explosion d'associations. En tentant de faire une catégorisation de ces organisations de la société civile, on peut retenir deux grandes catégories :

- **Les Organisations dont les principales activités sont orientées vers la défense et la promotion des intérêts de leurs membres.** Dans cette catégorie, on rencontre surtout les Associations, les Unions et les Fédérations d'Associations, les Groupements, les Tons villageois, les syndicats et les coopératives.
- **Les Organisations dont les principales activités sont orientées vers le développement et la défense des intérêts d'autres personnes et des droits humains.** Ce sont les ONG, les collectifs d'ONG, les associations de défense des droits humains.

Il existe également les organisations communautaires qui sont membres des organisations de la société civile ; il s'agit des Associations paysannes, les Tons villageois, les coopératives des éleveurs, des marchands de bétail, les bouchers, les producteurs de lait.

D'autres Organisations de la société civile communautaires sont des associations de développement des villages, des quartiers, des villes, des communes, et cercles...

Les organisations de la société civile au Mali sont des structures indépendantes de l'Administration étatique, mais travaillent en partenariat avec les services techniques publics. Elles respectent moyennement les principes de la gouvernance démocratique, fonctionnent bien. Ces organisations de la société civile qui suivent ce principe sont le plus souvent financées par le Programme de Renforcement de la Société Civile, un fonds de l'Agence Canadienne pour le Développement international(ACDI). Ces principes sont: Avoir une existence légale, fonctionnement des structures conformément aux dispositions statutaires, renouvellement des instances et organes de décision, respect des statuts et règlement intérieur, respect du caractère apolitique de la structure...

Les Programmes de plaidoyer des Organisations de la Société Civile

Les différentes organisations de la société civile mènent des activités de plaidoyer selon leur domaine d'intervention . Certaines sont très avancées et d'autres viennent de commencer. Leur domaine d'intervention concerne l'Education, la Santé, la Bonne gouvernance, les Droits Humains, l'Environnement, la lutte contre la Pauvreté, la lutte contre la corruption.

Dans le domaine de la décentralisation, des plaidoyers pour la relecture des textes relatifs aux chefs de quartier, de villages, et leurs conseillers, pour l'implication des femmes dans la gestion des ressources de la commune, pour l'effectivité de la libre administration des collectivités décentralisées et le transfert des ressources et des compétences; la prévention de conflits entre autorités communales et autorités villageoises en matière de gestion des ressources naturelles ont été menés.

Dans le domaine de l'Education et la Santé, des actions en faveur de la scolarisation des filles; de la création d'Association de Parents d'élèves; de l'alphabétisation des femmes; de l'instauration d'une plate-forme de collaboration entre les Associations de Santé Communautaire et les communes; la résolution de conflit social autour de la construction d'un CSCOM dans une Commune.

Concernant la gestion de Ressources Naturelles et l'Environnement, des campagnes sont menées activement en vue de l'implication des femmes dans les organes de gestion des ressources naturelles au niveau village et dans les communes; de l'adoption d'une convention entre les organisations de la société civile et les autorités communales dans la mise en œuvre des programmes d'assainissement des communes urbaines; l'adoption d'une police administrative et d'un schéma d'assainissement des communes urbaines; la gestion du foncier rural...

Des actions dans la lutte contre la corruption ont aussi été menées à travers des activités réalisées par le Réseau malien des journalistes de lutte contre la corruption et la pauvreté. D'autres secteurs de la société civile ont agi dans le même sens. Les actions se sont multipliées qui ont permis de déterminer les manifestations de la pauvreté, ses causes et conséquences au niveau des communautés à la base ; de proposer des axes stratégiques de lutte ; de définir des mécanismes et stratégies de participation de la société civile à la mise en œuvre et au suivi-évaluation du Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté ; d'impliquer les coopératives et associations dans le Projet d'Appui à la réglementation de l'Élevage et le Commerce du Bétail en 3^{ème} région.

La participation de la femme à la vie publique met en ordre de bataille plusieurs organisations féminines qui se battent pour renforcer leurs capacités afin d'influencer les programmes et politiques de développement (femmes et



universitat
internacional
de la pau

élections, femmes et éducation, femmes et santé et lutte contre le VIH SIDA, femme et pauvreté).

Dans le domaine de la presse, une activité de plaidoyer a abouti à la mise en place d'une Convention Collective. Des activités de plaidoyer sur le processus électoral, le code électoral, la décentralisation, le projet d'appui à l'instauration d'un cadre de concertation formel entre les acteurs autour de l'école au Mali sont initiées.

Les Sources de Financement et Bailleurs de Fonds des Organisations de la Société civile:

L'un des problèmes majeurs auxquels sont confrontés les Organisations de la Société Civile au Mali, c'est le problème de financement de leur programme. Les Ressources proviennent des cotisations et droits d'adhésion. Cependant, des Structures de soutien ou des Institutions de renforcement de la Société appuient ces Organisations. On peut citer le **PRSC/ OMAES(USAID), Inter-Coopération SUISSE, Clusa, le Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse, la Fondation Friedrich Ebert, l'Union Internationale des Droits de l'Homme, Enda-tiers monde, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Suisse Contact, Coopération Néerlandaise, la Coopération Suisse, la Coopération Allemande, le Projet Santé Mali Suisse, L'organisation Mondiale de la Santé , World Education, Care International, Fondation de France, Save the Children US, Unicef, et divers projets gouvernementaux comme le FAFPA, le Prodess, et l'Agence Nationale d'aide aux Collectivités Territoriales.**

Comme évoqué plus haut, la problématique du financement pose de nombreuses questions et amène plusieurs Organisations de la Société Civile à réfléchir à d'autres alternatives. Malheureusement ces réflexions ne



universitat
internacional
de la pau

dépassent pas les cadres de rencontres informelles et beaucoup d'Organisations s'accrochent à cette réalité.

Les Stratégies d'action des Organisations de la Société Civile :

Les stratégies varient en fonction des différents programmes. Les Organisations de la société Civile utilisent plusieurs stratégies sur le terrain soit de manière séparée, soit en association. Des canaux de collaboration avec les autorités administratives et politiques (élus communaux) permettent de résoudre de nombreux problèmes, et ouvrent des possibilités d'information et de circulation de l'information entre les organisations d'une part et les décideurs d'autre part sur des questions d'intérêts commun comme l'Education, la Santé, la Décentralisation, l'Environnement...

L'une des Organisations de la Société Civile qui a réussi ce travail sur le terrain est la Coalition Nationale du Mali Jubilé 2000. La campagne mondiale Jubilé 2000 pour l'annulation de la dette injuste des pays pauvres fut lancée en 1996 par les Organisations de lutte citoyenne pour la justice économique et sociale. A la fin de la Campagne mondiale Jubilé 2000 en Décembre 2000, la Coalition Nationale Jubilé 2000 s'est transformée en un mouvement de statut malien du nom: Jubilé 2000/ Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement. Elle fut mis en place en Mars 2001 par une cinquantaine d'associations et d'organisations de base (ONG, Syndicats, Associations féminines, de jeunes , d'opérateurs économiques , confessions religieuses, organisations paysannes). Elle s'est engagée à poursuivre la campagne pour l'annulation inconditionnelle de la dette, mais aussi de travailler sur d'autres questions et règles telles que le commerce inéquitable, la mondialisation néolibérale, le NEPAD, les Accords de Cotonou...

Elle a pour objectifs:

- a) Poursuivre la Campagne pour l'annulation inconditionnelle de la dette publique extérieure des pays du tiers-monde
- b) Contribuer par l'information, la Communication et la formation au renforcement des capacités d'analyse et d'action des mouvements sociaux et des autres acteurs du développement sur les mécanismes de construction de la pauvreté, de l'injustice et leurs conséquences socio-économiques, politiques et environnementales
- c) Lutter pour une participation active et efficace des mouvements sociaux dans le processus de planification, de l'utilisation, du suivi et de l'évaluation des fonds publics pour la satisfaction des droits les plus fondamentaux des populations(santé, éducation, travail...)
- d) Contribuer au changement des systèmes, des politiques et des structures de développement qui maintiennent les pays du tiers-monde dans la spirale de la dette et la misère
- e) Collaborer avec les mouvements sociaux, les réseaux et les alliances qui militent pour la justice sociale et économique au niveau local, régional et international en vue de développer des consensus sur des positions et des activités en faveur d'une nouvelle société avec comme centre l'homme et non le capital
- f) Contribuer au niveau local, régional et international aux réflexions et définitions de nouvelles stratégies et alternatives panafricaines de développement principalement fondées sur nos valeurs sociales, culturelles et économiques
- g) Lutter pour le rapatriement des biens volés en Afrique et pour la réparation des dommages causés (dette historique, coloniale et odieuse)

Durant quatre années d'existence, le mouvement s'est non seulement attelé aux actions d'information, de formation, d'éducation, de plaidoyer, de dialogue politique, de mobilisation du public malien et de mise en réseau au niveau national, africain et mondial; mais aussi a participé aux luttes pour l'instauration d'une justice sociale et économique à travers le monde.

Les actions de mobilisation ont connu des avancées significatives avec en Janvier 1999 une conférence de presse qui a réuni la presse nationale et d'autres organisations de la société civile. Cela a permis au mouvement d'être connu sur le plan national. Des actions de mobilisation de l'opinion publique malienne dans les villes et villages en faveur de l'annulation de la dette ont été couronnés de succès avec plus de 15.000 signatures recueillies lors du sommet du G8 à Cologne en juin 1999. L'organisation des manifestations culturelles, artistiques et sportives dans les quartiers de Bamako et certaines régions du Mali, des Concerts populaires gratuits, des animations folkloriques (musique traditionnelle) ponctuées par des sketches traduits dans les langues nationales en relation avec l'application des Programmes d'ajustement structurel liées au service insupportable de la dette, figure dans l'agenda de Jubilé 2000.

Au delà de ces actions de masse, des efforts de dialogue politique ont été entrepris par Jubilé 2000 à travers sa politique de "promotion du livre du militant" et ses multiples contacts de proximité et d'échanges avec les leaders politiques, les groupes parlementaires à l'Assemblée Nationale. Des initiatives en direction des autorités se multiplient à travers les rencontres, les collectes d'information avec certains Ministères sur les problèmes de la dette. L'ensemble des actions de mobilisation et de dialogue politique (émissions radio, danses populaires, conférence-debats) ont porté sur les questions d'endettement, le commerce international (ses relations avec la sécurité alimentaire, la détérioration des termes de l'échange, le dumping des pays du nord) et la mondialisation libérale. Elles ont permis d'une part de questionner, collecter les informations ou d'interpeller le gouvernement et les institutions de Breton Woods.

La crédibilité et l'audience de Jubilé 2000 se sont renforcées au fil des années. Diverses activités de renforcement de ses capacités notamment en direction de ses activistes, ont permis de développer les capacités d'analyse

et de compréhension de nombreux citoyens vers lesquels sont dirigés le travail. Des conférences-debat se tiennent dans les amphithéâtres des grandes écoles nationales lors des semaines de l'étudiant. La Confédération des Étudiants africains au Mali(qui regroupe 16 communautés étrangères) a bénéficié de nombreuses formations.

Au plan africain la Coalition Jubilé 2000 Mali a organisé avec les délégués du Conseil oecuménique des Églises et de la Campagne Jubilé 2000 du Cameroun un atelier de réflexion sur la dette et perspectives de lutte en Afrique de l'Ouest.

Jubilé 2000 a aussi fourni un grand effort visant à mettre en réseau les différentes composantes de la société civile malienne à constituer une coalition populaire afin d'intégrer le réseau africain des mouvements sociaux. Aujourd'hui, le mouvement est devenu un réseau national qui regroupe 7 antennes régionales et 44 organisations maliennes. Sur le plan africain, il a pris part au lancement de la campagne africaine Jubilé 2000 à Accra, à la constitution du réseau Jubilé sud à Johannesburg qui regroupe toutes les campagnes Jubilé des pays appauvris du sud. Il a pris part à l'organisation de la conférence panafricaine" Dakar 2000: Afrique des résistances aux alternatives" qui fut une étape importante dans l'évaluation des mobilisations africaines . D'autre part, il s'est impliqué dans l'organisation du 1^{er} Forum Social Africain à Bamako(Mali) en Janvier 2001.

Au plan international, le mouvement a étroitement travaillé en réseau avec le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-monde et l'association ATTAC. Il a contribué à la réalisation du 1^{er} Tribunal populaire des peuples sur la dette au Forum Social Mondial de Porto Alegre au Brésil.

Autre acquis important : l'institution du Forum des Peuples africains qui a connu sa troisième édition cette année à Kita. Il se tient au même moment que les rencontres du G 8 . Le Forum des peuples par sa qualité de



universitat
internacional
de la pau

mobilisation sociale locale, africaine et internationale, est un cadre de débats permanents, une opportunité d'information critique, de sensibilisation et de mobilisation des populations maliennes et africaines en vue de créer un vaste mouvement civique pour amener les gouvernements africains à promouvoir les intérêts vitaux de leurs populations dans les politiques de développement et dans les instances internationales.

Le Forum des Peuples est devenu une véritable tribune de vigilance démocratique, un espace d'expression autour de questions essentielles qui sont actuellement l'agenda des luttes du mouvement social malien, africain et international :

Il s'agit des Accords de partenariat économiques A P E ou l'accord de Cotonou, de la lutte pour l'abolition totale de la dette, de la résistance contre les subventions accordées aux agriculteurs du Nord, les privatisations des secteurs stratégiques de nos économies, les conséquences sanitaires et environnementales des exploitations minières (cas du Mali)... En particulier, la mobilisation de la Commune de Sadiola a abouti à de réelles garanties appliquées sur le terrain par la Société d'exploitation, ainsi qu'au renforcement des capacités techniques de l'état Malien pour mesurer les incidences environnementales de ces exploitations aurifères.